

## **Les horaires pour les travaux bruyants**

### **Règles de vie à Beryl**

Proposé par: Webmestre de Berylinfo

Publiée le : 30/8/2007 19:30:00

Bien vivre à Beryl suppose que l'on n'est pas dérangé à n'importe quelle heure par des bruits de natures diverses. Des horaires pour les travaux bruyants effectués par des habitants ou par les sociétés ou artisans qu'ils emploient sont à respecter.

Du lundi au samedi, rien avant 8h00 le matin, ni entre 12h00 et 13h30 et rien non plus après 18h. Et le dimanche...silence total!

Qu'on se le dise !